

Master Sciences humaines et sociales, Mention « Psychologie sociale, du travail et des organisations »

RNCP30944 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	333, 315, 124
Code(s) ROME	K1104, M1502, K1801, M1402, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Ecole centrale de Lyon (ECL)

<http://www.ec-lyon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le master mention « Psychologie sociale, du travail et des organisations » certifie les étudiants et les professionnels aux activités suivantes :

- L'expertise et l'intervention psychosociale dans les organisations (accompagnement des changements sociotechniques, diagnostic et conseil, élaboration de plans de communication)
- La conduite d'enquêtes sur des problématiques relatives aux phénomènes sociaux (santé, précarité, communication sociale, usages des nouvelles technologies, comportements à risques, environnement, politiques publiques en matière sociale, bien-être et souffrance au travail, changements sociaux, etc.)
- La conception, la mise en place, la gestion, l'évaluation et la valorisation de projets d'actions ou de programmes d'éducation ou de promotion de la santé (programmes d'éducation thérapeutique ou de prévention ciblée sur certains comportements de santé)

Le Master mention « Psychologie sociale, du travail et des organisations » propose quatre parcours :

- Psychologie du travail et des organisations
- Psychologie sociale appliquée
- Psychologie des activités et représentations collectives
- Promotion et éducation pour la santé

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Parcours « Psychologie sociale appliquée » :
- Identifier et analyser les enjeux psychosociaux liés aux pratiques professionnelles, à leurs changements et aux dynamiques organisationnelles ou des caractéristiques des publics
- Analyser des besoins, élaborer et évaluer des dispositifs de formation et des actions de formation en contexte
- Conduire des études psychosociales quantitatives ou qualitatives

- Maîtriser les méthodes d'observation ethnographiques, d'observation participante et réaliser des analyses qualitatives (entretiens) et quantitatives (enquêtes, sondages d'opinion...) pour réaliser des études psychosociales
 - Connaître les techniques et les supports théoriques relatif au changement et au management de projet dans les organisations privées et/ou publiques
 - Etablir des bilans, des diagnostics et assurer l'expertise de l'activité
 - Assurer la supervision des stratégies de communication et de concertation
 - Maîtriser les techniques d'animation de groupe et de négociation
-
- Parcours « Psychologie du travail et des organisations » :
 - Mettre en œuvre des politiques de formation et maîtriser les techniques d'animation de groupe et de négociation
 - Animer des formations professionnelles dans les domaines du management, des relations interpersonnelles, de la communication et du développement personnel
 - Construire des dispositifs expérimentaux destinés à tester et/ou évaluer l'acceptabilité, l'impact et les évolutions induits par un changement ou une innovation
 - Pratiquer les méthodes de recueil et d'analyse des données qualitatives (entretiens, focus, auto-confrontations...) et quantitatives (enquêtes, sondages d'opinion, expérimentation...)
 - Connaître les techniques de management de projet dans les organisations privées, publiques ou associatives
 - Articuler des problématiques de santé avec les conditions d'emploi (précarité) et les conditions de travail (intensification, flexibilité)
 - Conduire la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et maîtriser les techniques de recrutement
 - Gérer des ressources humaines (recrutement, évaluation du potentiel et des compétences des personnes, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, classification, formation, conditions de travail)
 - Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement à l'orientation, à l'insertion et à la mobilité professionnelle
 - Analyser des besoins, élaborer des dispositifs de formation et évaluer des actions de formation
 - Elaborer un dispositif de recrutement et utiliser les techniques et outils d'évaluation et de sélection du personnel (entretien, test)
 - Améliorer des conditions de travail par des interventions ergonomiques
 - Prévenir, traiter des risques psychosociaux et préserver la santé au travail
 - Parcours « Psychologie des activités et représentations collectives » (Deux options : TCTR Travail Coopératif et Travail en Réseau et RTS Représentations et Transmissions Sociales) :
 - Participer et conduire des projets de recherche et de recherche-action concernant la conception, le déploiement et l'implémentation des nouvelles technologies dans les domaines professionnels, de la santé et sociodominique
 - Anticiper et accompagner les changements socioprofessionnels et psychosociaux liés au déploiement de ces nouveaux dispositifs technologiques
 - Faire du conseil dans le domaine de l'innovation technologique en conduisant différentes études de terrain, auprès des utilisateurs finaux (étude de l'utilisabilité et de l'acceptabilité des technologies, des mutations du travail, enquêtes d'usage, analyse sociotechnique et ethnographique de l'activité)
 - Analyser les représentations sociales des acteurs sociaux face à des problèmes liés à l'éducation, la santé, le champ mémoriel et émotionnel
 - Parcours « Promotion et Education pour la Santé » :
 - Concevoir des stratégies d'éducation ou de promotion de la santé fondées sur des modèles compréhensifs ou explicatifs
 - Identifier à l'aide de données probantes les pathologies et risques de santé majeurs pour la santé humaine
 - Analyser et comprendre les représentations des comportements de santé et leurs dynamiques en contexte
 - Concevoir, gérer et implémenter des projets dans les domaines de la santé
 - Mettre en œuvre les méthodologies qualitatives et quantitatives nécessaires à la mise en œuvre de ces projets
 - Identifier et construire des réponses à des appels d'offres en santé
 - Evaluer les actions ou les programmes en santé publique via des outils théoriques et méthodologiques adaptés
 - Compétences communes dans le cadre de la formation de Master mention « Psychologie » et référées au code de déontologie :
 - Analyser la position professionnelle du psychologue et des enjeux liés à l'interdisciplinarité dans la pratique

d'équipe

- Elaborer les conditions de rencontre individuelle d'un sujet ou d'un groupe en impliquant l'analyse de la demande sous-jacente à cette rencontre
 - Maîtriser les outils spécifiques qui autorisent une médiatisation de la rencontre, à partir d'un dispositif central, celui de l'entretien
 - Communiquer la compréhension ouverte par la rencontre et les dispositifs mis en œuvre, au sujet/au groupe et à des tiers (famille, professionnels...)
-
- Capacités communes à tous les diplômés de Master :
 - Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
 - Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
 - Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
 - Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- O Administration publique
 - N Activités de services administratifs et de soutien
 - Q Santé humaine et action sociale
-
- Enseignement supérieur (Recherche et métiers de l'enseignement)
 - Collectivités territoriales
 - Entreprises privées ou publiques
 - Cabinets de recrutement et de conseils
 - Organismes parapublics
 - Organismes travaillant pour les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
 - Structures d'insertion professionnelle
 - IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Psychologue du travail
- Enseignant-chercheur en psychologie sociale et du travail
- Conseiller en insertion professionnelle
- Consultant en ressources humaines
- Conseiller en organisation et en management d'entreprise
- Consultant en organisation pour la transformation digitale
- Chargé de mission développement
- Auditeur social
- Concepteur et gestionnaire de projet ou de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé
- Cadre territorial chargé des questions de promotion et d'éducation pour la santé

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Loi n°85-772 DU 25 Juillet 1985 : « Art.44. – I. – L'usage professionnel du titre de psychologue, accompagné ou non d'un qualificatif, est réservé aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre sanctionnant une formation universitaire fondamentale et appliquée de haut niveau en psychologie préparant à la vie professionnelle et figurant sur une liste fixée par décret en Conseil d'Etat
- Les différents parcours proposés dans la mention "Psychologie sociale, du travail et des organisations" permettent d'obtenir le titre de psychologue sous condition d'avoir effectué un stage professionnalisant de 500h lors du master ou dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.
- Dans le cadre du parcours « Psychologie du travail et des organisations », la présente certification intègre l'obtention de l'habilitation à divers tests psychotechniques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 567 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 012
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30944/>